Anomalies

1.1. ANOMALIES DE COHÉRENCE

Les anomalies de cohérence sont non bloquantes : elles informent du non respect d'une règle qui ne remet pas en cause la pérennité des résultats.

Les anomalies de cohérence disparaissent après 30 jours (paramétrage standard).

Les anomalies de cohérence apparaissent sur le <u>planning</u> par le signe • dans la case du jour concerné.

Les anomalies de cohérence de niveau 8 apparaissent dans l'écran de levée des anomalies.

Une anomalie de cohérence de niveau 8 peut être <u>paramétrée</u> pour être levée par clic l'écran de levée des anomalies.







1.2. ANOMALIES BLOQUANTES

Les anomalies bloquantes informent du non respect d'une règle qui remet en cause la pérennité des résultats à compter de cette date.

Contrairement aux anomalies de cohérence qui disparaissent après 30 jours (paramétrage standard), les anomalies bloquantes doivent être levées pour disparaître.

Les anomalies bloquantes apparaissent sur le <u>planning</u> par le signe à gauche de la ligne concernant l'employé.

Les anomalies bloquantes apparaissent dans l'écran de <u>levée des anomalies</u> , elles peuvent y être levées.



1.3. NON BLOQUANTE

Les anomalies non bloquantes informent du non respect d'une règle qui ne remet pas en cause la pérennité des résultats.

Les anomalies non bloquantes (ainsi que celles de cohérence) disparaissent après 30 jours (paramétrage standard).

Les anomalies non bloquantes sont classées par niveau d'importance (de 1 à 8), les anomalies de niveau 8 étant les plus importantes.

Dans le paramétrage de base, seules les anomalies de niveau 8 apparaissent dans l'écran de <u>levée</u> <u>des anomalies</u>. Il est cependant possible de faire afficher les anomalies de niveau inférieur en modifiant ce paramétrage situé dans le menu « Paramètres/Anomalies ».

Une anomalie non bloquante peut être <u>paramétrée</u> pour être levée par clic dans l'écran de <u>levée</u> des anomalies.



1.4. ANOMALIE 1: BADGEAGE EN RETARD

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un employé badge en entrée sur une plage fixe :



L'anomalie n'est déclenchée qu'une fois par plage fixe.

L'édition des anomalies indique l'heure du badgeage déclenchant l'anomalie.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Modifier l'heure du badgeage pour le ramener au début de la plage fixe. Ceci n'est pas conseillé car l'heure initiale du badgeage n'est plus accessible après la manipulation, si ce n'est dans l'édition
- « Traçabilité des badgeages ».
- B) Saisir une absence en heure fixée depuis l'heure de début de la plage fixe jusqu'à l'heure du badgeage.

Exemple : Absence diverse non payée de 04h00 à 06h00.

- C) Créer l'horaire à la carte par rapport aux badgeages manuellement ou bien par l'option
- D) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic



1.5. ANOMALIE 2 : DUREE COUPURE INFERIEURE AU MINIMUM

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un employé n'a pas débadgé la totalité du temps de pause qui lui a été planifié.

Exemple:

Un horaire comportant une plage de pause de 08h00 à 09h30 avec un temps de pause de 1h30.



lci au lieu de prendre 1h30 de pause, cet employé a pris 1h00 de pause, le compteur temps de pause est affecté avec 1h00.

Dans ce cas, un compteur pénalité de pause est affecté à 0h30, ce temps ne sera pas comptabilisé comme du temps travaillé.

Attention : le temps de pause est comptabilisé à partir du premier badge de sortie avant ou dans la plage de pause jusqu'au badge suivant d'entrée.

Le temps de pause n'est comptabilisé que pendant les plages de pause.

Que faire pour la résoudre ?

L'anomalie n'est pas bloquante, elle disparaîtra d'elle-même après la purge quotidienne, l'anomalie est là pour information.

Elle est bloquante si vous voulez la lever :

- A) Modifier les badgeages pour les ramener dans la plage de pause. Ceci n'est pas conseillé car l'heure initiale du badgeage n'est plus accessible après la manipulation, si ce n'est dans l'édition
- « Traçabilité des badgeages ».
- Créer l'horaire à la carte par rapport aux badgeages manuellement ou bien par l'option



C) Si cette anomalie est paramétrée elle peut être levée par clic .





1.6. ANOMALIE 3: TERMINAL NON AFFECTE A L'EMPLOYE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un employé a badgé sur un terminal qui ne lui est pas affecté.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Modifier le terminal du badgeage pour saisir un terminal autorisé pour cet employé. Ceci n'est pas conseillé car le terminal initial du badgeage n'est plus accessible après la manipulation si ce n'est dans l'édition « Traçabilité des badgeages ».
- B) Dans la fiche de l'employé modifier la liste des terminaux autorisés pour cet employé. Effacer les calculs à la date de l'anomalie et relancer les calculs.
- C) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic





1.7. ANOMALIE 4: TEMPS DE TRAVAIL SUPERIEUR AU MAXIMUM

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que votre base est dans un état instable.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est <u>non bloquante</u>.

Pour la lever :

A) Contacter notre service Hot-Line.



1.8. ANOMALIE 5: PRESENCE ALORS QU'UNE ABSENCE EST PREVUE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que l'employé est présent (présence de badgeage) sur une journée où il est planifié en absence.

Comment la lever?

En standard : Cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Supprimer les badgeages si l'employé est absent sur la journée. Ceci n'est pas conseillé car les heures de badgeages ne sont plus accessibles après la manipulation si ce n'est dans l'édition « Traçabilité des badgeages ».
- B) Supprimer l'absence si l'employé est réellement présent sur la journée.



1.9. ANOMALIE 6 : PRÉSENCE PENDANT PLAGE D'ABSENCE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Cette anomalie ne se déclenche plus.

L'anomalie 26 mouvement pendant une absence se déclenche à sa place.



1.10. ANOMALIE 7: PAS DE POINTAGE DE SORTIE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Cette anomalie ne se déclenche pas à ce jour.



1.11. ANOMALIE 8 : SORTIE SANS ENTRÉE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'il manque un badgeage d'entrée. L'enchaînement entrée / sortie n'est pas respecté.

Les différents cas sont :

• Le premier badgeage est une sortie :



• Deux sorties consécutives :



Une sortie après une absence fixe dans un horaire ou saisie (ici plage d'absence avec un trait rose dans l'horaire) :



Comment la lever?

En standard : Cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Rajouter le badgeage manquant ou modifier un des badgeages de sortie existant en entrée.
- B) Supprimer le badgeage de sortie s'il est de trop.
- C) Inverser tous les badges par le bouton (situé dans la fenêtre badge) à compter du premier badge de sortie qui doit être une entrée.
- D) Créer l'horaire à la carte par rapport aux badgeages manuellement ou bien par l'option





1.12. ANOMALIE 9 : ENTRÉE SANS SORTIE PRÉALABLE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Cas 1:

Elle signale qu'il manque un badge de sortie sur la journée.

Dans ce cas, trois problèmes peuvent se poser :

- · Enchaînement de deux entrées consécutives,
- Enchaînement d'un changement de projet et d'une entrée,
- · Absence d'un badgeage de sortie en fin de journée.



Cas 2:

Elle signale que l'employé a badgé une sortie mais l'heure du badgeage est au-delà de l'heure de fin de la dernière plage de l'horaire. Ce badge n'est pas pris en compte sur la journée et est pris en compte sur la journée du lendemain.

Rappel : les badges sont pris en compte sur une journée s'ils sont compris entre l'heure de début de la première plage de l'horaire et l'heure de fin de la dernière plage de l'horaire journalier. Ici 02h30 et 14h30.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

Cas 1:

- A) Rajouter le badgeage manquant
- B) Créer les badgeages manquants par rapport à l'horaire



Cas 2:

- A) Créer un horaire à la carte ou affecter un horaire exceptionnel.
- B) Créer l'horaire à la carte par rapport aux badgeages avec l'option



C) Modifier l'heure du badgeage pour le ramener avant l'heure de fin de la dernière plage de l'horaire journalier.

Ceci n'est pas conseillé car l'heure initiale du badgeage n'est plus accessible après la manipulation si ce n'est dans l'édition « Traçabilité des badgeages ».



1.13. ANOMALIE 10 : TEMPS PASSÉ < TEMPS DÛ

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que le compteur temps validé (5) est inférieur à la valeur du temps dû de l'horaire.

Planifié 7h00

Presence validee 6h30

Pour rappel : la présence validée représente le temps de présence réel au poste de travail.

Lorsque les horaires sont définis avec pointage, la présence validée correspond à la présence badgée, diminuée d'une part de la durée du temps badgé sur les plages de tolérance et interdite, d'autre part de la pénalité de pause.

Lorsque les horaires sont définis sans pointage, la présence validée correspond à la somme :

- · des plages fixes
- des plages de pause diminuées des temps de pause minimum
- des plages d'absences diminuées des temps d'absences réels

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Modifier le temps dû de l'horaire si celui-ci a été mal saisi.
- B) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic.



1.14. ANOMALIE 11: PRESENCE UN JOUR DE REPOS

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un employé a badgé sur une journée où l'employé est en repos. Son horaire est jour non travaillé.

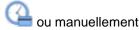
Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Supprimer les badgeages si l'employé ne doit pas être présent sur la journée. Ceci n'est pas conseillé car l'heure initiale du badgeage n'est plus accessible après la manipulation si ce n'est dans l'édition
- « Traçabilité des badgeages ».
- B) Ajouter un horaire exceptionnel pour expliquer sa présence.
- C) Ajouter un horaire à la carte pour expliquer sa présence.

D) Créer l'horaire à la carte par rapport aux badgeages par l'option





1.15. ANOMALIE 12: PAS DE COUPURE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un employé n'a pas débadgé la pause qui est planifiée dans son horaire journalier.



Le temps de pause défini dans son horaire n'est pas comptabilisé dans la présence validée.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Créer les badgeages de prise de pause.
- B) Créer un horaire à la carte par rapport aux badgeages .



1.16. ANOMALIE 13: ABSENCE SAISIE UN JOUR DE REPOS

Elle signale qu'un événement d'absence ou présence en heure fixée, ou en heure volante, est saisie alors que l'employé est en repos (horaire jour non travaillé).

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Supprimer l'événement.



1.17. ANOMALIE 14 : ABSENCE IMPRÉVUE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que l'employé n'a pas badgé, alors qu'il devait être présent sur la journée. Son horaire comporte au moins une plage fixe.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Créer les heures de badgeage si l'employé a oublié de badger.
- B) Saisir un événement sur la journée afin de justifier l'absence de badges.



1.18. ANOMALIE 15: POINTAGE HORS BORNES

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que l'employé a badgé dans une plage dite «interdite».



Le temps badgé dans une plage de tolérance ou une plage interdite n'est pas comptabilisé dans la présence validée de la journée.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Modifier l'heure du badgeage pour le ramener à l'intérieur d'une plage autorisée. Ceci n'est pas conseillé car l'heure initiale du badgeage n'est plus accessible après la manipulation si ce n'est dans l'édition
- « Traçabilité des badgeages ».
- B) Créer l'horaire à la carte par rapport aux badgeages



C) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic





1.19. ANOMALIE 16: ABSENCE PENDANT PLAGE FIXE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que l'employé n'est pas présent lors d'une plage fixe.



Comment la lever?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Ajouter les badges manquants si l'employé a oublié de badger.
- B) Créer les badgeages manquants par rapport à l'horaire.
- C) Saisir une absence en heure fixée depuis l'heure de début de la plage fixe jusqu'à l'heure de fin de plage fixe sur laquelle l'employé n'a pas badgé.
- D) Créer l'horaire à la carte par rapport aux badgeages



E) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic





1.20. ANOMALIE 17: PAS DE NIVEAU HIERARCHIQUE DEFINI

POURQUOI SE PRODUIT-ELLE?

Elle signale que votre base est dans un état instable.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante ;

Pour la lever :

A) Contacter notre service Hot-Line.



1.21. ANOMALIE 18: PAS DE PROGRAMME HORAIRE POUR CE JOUR

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'il n'y a aucun horaire journalier planifié sur la journée.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante ;

Pour la lever :

- A) Vérifier l'affectation de l'horaire de l'employé dans sa fiche employé (le cycle ou la rotation).
- B) Utiliser l'utilitaire « Recréation des rouleaux » (situé dans le menu utilitaires/utilitaires octime) pour l'employé en anomalie, puis <u>effacer son calcul</u> au 01/01/1900 et le relancer.



1.22. ANOMALIE 19: SORTIE PENDANT LA PLAGE FIXE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que l'employé a badgé une sortie à l'intérieur d'une plage fixe.



Comment la lever?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Saisir une absence en heures fixées depuis l'heure du badgeage de sortie jusqu'à l'heure de fin de la plage fixe ou jusqu'à l'heure du badgeage d'entrée suivant compris dans cette même plage fixe.
- B) Créer un horaire à la carte par rapport aux badgeages



C) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic





1.23. ANOMALIE 20: TEMPS PASSE < X % DU TEMPS DU

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que la durée de la présence validée sur la journée (compteur 5) est inférieure de (100-x)% de la valeur du temps planifié sur la journée (temps dû ou compteur 3).

Le x % est fixé et paramétrable dans la variable 99 « % minimum de présence ».

Planifié 7h00
Presence validee 6h30

Exemple:

Variable 99 positionnée à 5%.

Dans l'exemple du dessus, la présence validée (6h30) est inférieure à (100-5) 95% de 7h00 (6h39).

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Modifier le temps dû de l'horaire si celui-ci a été mal saisi.
- B) Si l'horaire est badgé, saisir un événement d'absence en heure fixée sur la période de la journée ou l'employé a été absent.
- C) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic .



1.24. ANOMALIE 21 : BADGEAGE AVANT DATE ENTRÉE

Cette anomalie ne peut pas se déclencher à ce jour.



1.25. ANOMALIE 22 : BADGEAGE APRÈS DATE SORTIE

Cette anomalie ne peut pas se déclencher à ce jour.



1.26. ANOMALIE 23 : PAS DE POSTE DÉFINI

Elle signale que votre base de données est dans un état instable.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Consulter notre service Hot-Line.



1.27. ANOMALIE 24 : PAS DE DÉBUT ABSENCE

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que votre base de données est dans un état instable.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Consulter notre service Hot-Line.



1.28. ANOMALIE 25: PAS DE FIN ABSENCE

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que votre base de données est dans un état instable.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Contacter notre service Hot Line



1.29. ANOMALIE 26: MOUVEMENT PENDANT UNE ABSENCE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que l'employé a badgé à l'intérieur d'une plage d'absence.

Dans l'exemple ci-dessous, l'employé a badgé en entrée à 07h00 dans une plage d'absence RTT de 04h00 à 08h00.



Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Modifier les bornes de l'absence en heure fixée depuis l'heure de début de la plage fixe jusqu'à l'heure du badgeage.

B) Supprimer le badgeage. Ceci n'est pas conseillé car l'heure initiale du badgeage n'est plus accessible après la manipulation si ce n'est dans l'édition « Traçabilité des badgeages »



1.30. ANOMALIE 27 : ABSENCE PENDANT PLAGE BADGÉE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'une absence a été programmée sur une période où l'employé est présent.



Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Supprimer l'événement d'absence si l'employé est présent.
- B) Rajouter les badges de sortie à l'heure de début d'absence et d'entrée à l'heure de fin d'absence si l'employé a oublié de badger son absence.



1.31. ANOMALIE 28: TROIS ABSENCES MAXIMUN PAR JOUR

Elle signale qu'un employé a plus de trois événements en heure fixe ou volante sur une seule journée.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Supprimer les événements en trop.



1.32. ANOMALIE 29: ABSENCE EN JOUR DEJA SAISIE

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un employé a plus d'un événement « jour » sur une seule journée.

Cette anomalie ne peut pas se déclencher à ce jour.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Supprimer les événements « jour » qui n'ont pas lieu d'être.



1.33. ANOMALIE 30: POINTAGE APRES DEPART EN MISSION DEMAIN

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Elle signale que l'employé a badgé en sortie alors qu'il a badgé précédemment en précisant un départ en mission pour le lendemain.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

A) Modifier le badge de mission « Lendemain » en mission « Maintenant » si l'employé a bien effectué une mission, sinon modifier le badge de mission « Lendemain » en badge sans mission.



1.34. ANOMALIE 31: PAS DE POINTAGE RETOUR DE MISSION

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que votre base de données est dans un état instable.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Contacter notre service Hot-Line.



1.35. ANOMALIE 32: AJOUT DE BADGE 00H00 24H00

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que votre base est dans un état instable.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

A) Contacter notre service Hot-Line.



1.36. ANOMALIE 33: CHEVAUCHEMENT ABSENCE

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que votre base est dans un état instable.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Contacter notre service Hot-Line.



1.37. ANOMALIE 34 : HORAIRE GENERE PAR LE DIALOGUE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que la dialogue a généré un horaire exceptionnel par rapport aux badges en utilisant la détection automatique d'horaire.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est <u>non bloquante.</u>

Il s'agit d'une information qui n'a pas besoin d'être levée.



1.38. ANOMALIE 35: ABSENCE DANS BADGE SUR ENTREE OU CHG PRJ

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un code événement ou d'activité a été saisi sur un badge d'entrée, or un badge d'entrée ne peut contenir une de ces informations

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Supprimer le code événement ou activité lié au badge.



1.39. ANOMALIE 36: BADGE ABSENCE EN DEHORS DE LA PLAGE FIXE

Elle signale qu'un badge de sortie comportant un code événement est en dehors des plages obligatoires. L'événement correspondant ne peut être généré car il serait hors borne de référence

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Supprimer le code événement lié au badge.
- B) Modifier l'horaire pour qu'il corresponde aux badges.



1.40. ANOMALIE 37: ABSENCE DANS BADGE GENERANT UN CONFLIT

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un badge de sortie comportant un code événement chevauche un événement déjà existant.

La génération de l'absence par le dialogue provoquerait l'anomalie 33 : Chevauchement d'absence.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Supprimer le code événement lié au badge.
- B) Supprimer l'événement déjà existant..



Elle signale qu'un badge de sortie comportant un code événement a été détecté sur une journée comportant déjà 3 événements.

La génération de l'absence par le dialogue provoquerait l'<u>anomalie 28 : Trois absences maximum par</u> <u>jour</u>.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Supprimer le code événement lié au badge.
- B) Supprimer un des événements déjà existant..



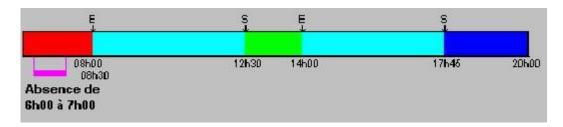
1.42. ANOMALIE 40 : POINTAGE HORS BORNES RÉFÉRENCE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

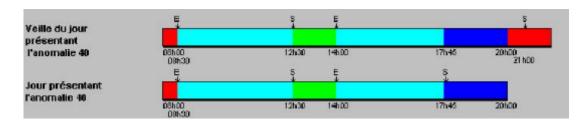
Elle signale que :

• Cas 1 : Une absence en heure fixée a été saisie hors des bornes de l'horaire.



- Cas 2 : Il y a deux badges, l'un d'entrée et l'autre de sortie en dehors de l'horaire journalier.
- <u>Cas 3</u> : Le premier badge du jour est un badge de sortie avant l'heure de début de la première plage horaire.

Dans notre exemple, un badge de sortie a été effectué la veille du jour présentant l'anomalie après l'heure de fin de la dernière plage horaire. Ce badge de sortie est attribué au jour suivant.



Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

- A) Cas 1 : Supprimer l'absence si elle n'a pas eu lieu, sinon modifier les heures début et fin de l'absence afin qu'elle soit bien dans une plage horaire de l'horaire journalier.
- B) Cas 2 : Supprimer les deux badges s'ils n'ont pas lieu d'être, sinon modifier les heures de badgeage de telle façon qu'elles correspondent à une plage horaire de l'horaire journalier.
- C) Cas 3 : Modifier l'heure du badge de telle sorte qu'elle corresponde à l'heure de fin de la dernière plage de l'horaire journalier. (Dans notre exemple, la dernière plage se termine à 20h00).



1.43. ANOMALIE 41: PROJET INEXISTANT

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que l'employé a badgé avec des activités de niveau 1 et de niveau 2 inconnues.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Modifier le badgeage en saisissant des activités de niveau 1 et de niveau 2 existantes.



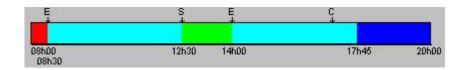
1.44. ANOMALIE 42: CHANGEMENT PROJET SANS PROJET PREALABLE

Cette anomalie est liée aux badgeages.

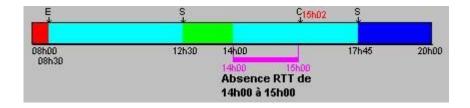
Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que :

• Le dernier badge de la journée est un changement de projet.



- L'employé a badgé un changement de projet alors qu'il a badgé une sortie précédemment.
- L'employé a badgé un changement de projet après la fin d'une plage d'événement d'absence ou présence.



Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

Cas 1:

Modifiez le badge de changement de projet en badgeage de sortie. Rajoutez un badge de sortie après le badgeage de changement de projet si l'employé a omis de badger sa sortie.

Cas 2:

Supprimez le badge de changement de projet ou corrigez l'heure du badge pour qu'il soit pendant une des plages horaires du jour.

Cas 3:

Modifiez le badge de changement de projet en badge d'entrée.

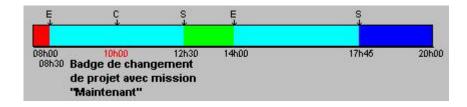


1.45. ANOMALIE 43: CHANGEMENT PROJET PENDANT MISSION

Cette anomalie est liée aux badgeages.

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que l'employé a badgé en changement de projet ou en départ de mission « maintenant » ou « lendemain ».



Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

A) Modifiez le badge de changement de projet en badge « Pas de mission ».



1.46. ANOMALIE 44: ABSENCE HORS BORNES DE REFERENCE

Elle signale qu'un événement en heures fixées a été détecté hors des bornes de référence de l'horaire du jour, il n'est situé sur aucune des plages de l'horaire.

Le paramètre <u>Calcul / Anomalies pour les absences hors bornes</u> permet de définir la date à partir de laquelle cette anomalie sera déclenchée ; avant cette date, l'anomalie <u>46 Absence hors borne de référence</u> sera déclenchée, cette anomalie est non bloquante.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Supprimer ou déplacer le code événement.



1.47. ANOMALIE 45: ABSENCE HORS BORNES

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un événement en heures fixées a été détecté hors des bornes de référence de l'horaire du jour, il n'est situé sur aucune des plages de l'horaire.



Le paramètre <u>Calcul / Anomalies pour les absences hors bornes</u> permet de définir la date à partir de laquelle cette anomalie sera déclenchée ; avant cette date, l'anomalie <u>46 Absence hors borne de référence</u> sera déclenchée, cette anomalie est non bloquante.

Comment la lever?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Supprimer ou déplacer le code événement.



1.48. ANOMALIE 46: ABSENCE HORS BORNES DE REFERENCE

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale qu'un événement en heures fixées a été détecté hors des bornes de référence de l'horaire du jour, il n'est situé sur aucune des plages de l'horaire.

Le paramètre <u>Calcul / Anomalies pour les absences hors bornes</u> permet de définir la date avant laquelle cette anomalie sera déclenchée ; après cette date, l'anomalie <u>44 Absence hors borne de référence</u> sera déclenchée, cette anomalie est bloquante.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

A) Supprimer ou déplacer le code événement.



1.49. ANOMALIE 47: ABSENCE PARTIELLE SUR PLAGE FIXE

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que sur un horaire badgé, une entrée ou une sortie a été détectée sur une plage obligatoire, la plage obligatoire n'a donc été que partiellement travaillée.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

A) Créer un horaire à la carte par rapport aux badges



B) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic





1.50. ANOMALIE 48: COUPURE SUPERIEURE AU TEMPS PREVU

Pourquoi se produit-elle?

Elle signale que sur un horaire badgé, l'intervalle entre le badge de sortie et le badge d'entrée dans une plage obligatoire est supérieur au temps de pause prévu dans l'horaire, la pause a donc été plus longue que prévu.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

A) Créer un horaire à la carte par rapport aux badges 🥌



B) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic





1.51. ANOMALIE 49: TELETRAVAIL SUR JOUR NON TRAVAILLE OU SUR PLAGE **INEXISTANTE**

Pourquoi se produit-elle?

Cette anomalie signale que suite à des modifications de planning un télétravail est posé sur un jour non travaillé ou sur une plage n'existant pas dans l'horaire.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est non bloquante.

Pour la lever :

- A) Poser un horaire travaillé, ou ayant une plage obligatoire correspondant à la plage de télétravail.
- B) Supprimer le télétravail.
- C) Cette anomalie est paramétrable pour être levée par clic





1.52. ANOMALIE 50 : ANOMALIE NON RÉPERTORIÉE

Pourquoi se produit-elle?

Cette anomalie se déclenche lorsque l'anomalie qui aurait dû se déclencher n'est pas présente dans la liste des anomalies.

Comment la lever ?

En standard : cette anomalie est bloquante.

Pour la lever :

A) Contacter notre service Hot-Line.



1.53. ANOMALIE REGLEMENTAIRE

Cette anomalie est liée à votre dossier réglementaire, veuillez vous référer à votre document de référence réglementaire pour plus de précision.

